

---

## La Bible gravée : du marranisme à la rejudaïsation

La définition de l'espace funéraire est un enjeu crucial destiné à apprivoiser la mort autant qu'à se différencier des vivants. La certitude implicite de l'égalité condition humaine qui conduit inmanquablement les vivants vers la mort les a de tout temps incités à tenter de la réduire par les moyens les plus divers. En ce sens, lorsqu'une société se singularise des croyances de son environnement, ses particularismes accompagnent ses usages funéraires. Dans l'Europe occidentale du xvii<sup>e</sup> siècle, les groupes de crypto-juifs, marranes ou « judaïsants », qu'ils soient en processus de rejudaïsation ou d'affirmation d'un état jusque-là secret, sont en rupture avec les deux sociétés dont ils sont issus. Juifs pour les Chrétiens et Chrétiens pour les Juifs, leur accueil n'a jamais été sans poser à leurs hôtes de multiples questionnements sur leur appartenance et leurs définitions théologiques, jusqu'à leur intégration définitive au sein du judaïsme. L'objet de la réflexion ici proposée consistera donc à interroger à nouveau les anciens *conversos* afin de percevoir à travers leurs usages funéraires la manière dont ils défendaient leurs aspirations culturelles et sociales et, ce faisant, de saisir le processus qui les a conduits à se définir à nouveau comme de simples Juifs. Comment, en effet, proclamèrent-ils leur autonomie face à la société chrétienne autant que leur non-affiliation à la société juive ashkénaze ?

## LE CHAMP ET LA PIERRE FUNÉRAIRES

Le cimetière marque le point extrême de convergence avec la croyance en la résurrection et synthétise la position du judaïsme à l'égard de la mort : il se situe à mi-chemin entre le sacré et la souillure<sup>1</sup>. Ainsi, doit-il être considéré comme un avènement religieux, mais aussi social. Selon les lois et les préceptes bibliques et talmudiques, le cimetière n'est pas un lieu sacré car il demeure le siège de l'impureté inhérente au cadavre, objet de salissure physique et mystique pour les vivants et dont l'accès est prohibé au *cohen* (prêtre). C'est cette impureté, qui atteint tout autant le cimetière que le contact avec les morts, qui a provoqué l'éloignement et la délimitation cimetiérale, matérialisés tardivement au cours du Moyen Age par l'érection d'un mur de clôture et l'agencement de pierres tombales.

La nécropole juive est un lieu clos et silencieux, éloigné si possible des habitations, interdit à toute réunion populaire sauf rituelle, de même qu'aux cultures et aux pâtures. La mort et son lieu sont rigoureusement séparés du domaine des vivants, et à plus forte raison de leur lieu de culte, la synagogue. A l'intérieur, pour que passent les *cobanim* qui doivent porter en terre l'un de leurs proches parents, un sentier ou un cours d'eau délimite une séparation. Généralement, le cimetière comporte un bâtiment destiné aux ablutions funéraires et à loger le gardien. Le défunt, transporté en bière, puis inhumé en terre franche, ne doit plus, ensuite, être exhumé. La fosse étant individuelle, lorsque le cimetière est saturé, il doit être fermé et prohibé à tout usage ultérieur.

En tant que fait social, le cimetière juif détermine tout un réseau d'actions et de communications au sein des communautés. Il représente également un pôle de liaison intercommunautaire d'une importance non négligeable du fait que les communautés de petite dimension n'en disposent pas toujours et dépendent donc, pour les funérailles des leurs, des cimetières de communautés voisines. On a pu constater qu'au cours du haut Moyen Age l'implantation d'un regroupement juif s'est souvent produite autour de la possession d'un espace funéraire et que l'obtention d'un cimetière a toujours été l'objet des premières négociations visant à l'établissement d'une communauté. Plus tard, les confréries saintes, s'acquittant des devoirs mortuaires, dès le XIII<sup>e</sup> siècle dans la péninsule Ibérique et à partir du XVI<sup>e</sup> dans le monde ashkénaze, occupèrent une

1. On a déjà eu l'occasion de traiter cet aspect particulier : « Les lectures mortuaires des Juifs dans les communautés ashkénazes (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) », in *Revue de l'Histoire des Religions*, 3, 1987, pp. 249-278.